

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$ 5.00 (payable durant l'année) 6.00

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$ 3.00 (payable durant l'année) 4.00

On peut s'abonner pour un mois à l'édition quotidienne en payant un écu au bureau du journal.

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, premier insertu... \$ 0.50 Chaque insertion suivante... 0.12

Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion... \$ 0.08

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, libraires, rue St. Vincent.

QUEBEC,

LUNDI, 17 MAI 1869.

Lettres de la Capitale.

Ottawa, 15 mai 1869.

La séance d'hier a été des plus importantes. Le gouvernement, par l'organe du ministre des finances, a exposé sa politique au sujet des banques et sur l'intérêt de l'argent.

La politique du gouvernement relativement aux banques rencontrera certaines résistances parmi les banquiers, mais on sait que les banquiers sont en minorité à la Chambre comme ailleurs.

La mesure ministérielle est dans l'intérêt du pays et fortifiera considérablement le crédit public.

Quant à l'intérêt de l'argent, le projet de M. Rose est un moyen terme entre deux systèmes extrêmes.

M. Galt trouve que c'est là un pas en arrière. Il est certain en effet que le système proposé par le gouvernement est plutôt restrictif que libéral.

M. Rose lui a répondu en énumérant les bénéfices obtenus et les économies réalisées. Un bon mot aurait peut-être suffi.

M. Dorion a trouvé l'occasion bonne de soulever la question du renouvellement du traité de réciprocité par la motion la mieux faite pour nous empêcher de l'obtenir.

M. Rose lui a répondu en énumérant les bénéfices obtenus et les économies réalisées. Un bon mot aurait peut-être suffi.

M. Dorion a trouvé l'occasion bonne de soulever la question du renouvellement du traité de réciprocité par la motion la mieux faite pour nous empêcher de l'obtenir.

M. Rose lui a répondu en énumérant les bénéfices obtenus et les économies réalisées. Un bon mot aurait peut-être suffi.

M. Dorion a trouvé l'occasion bonne de soulever la question du renouvellement du traité de réciprocité par la motion la mieux faite pour nous empêcher de l'obtenir.

M. Rose lui a répondu en énumérant les bénéfices obtenus et les économies réalisées. Un bon mot aurait peut-être suffi.

M. Dorion a trouvé l'occasion bonne de soulever la question du renouvellement du traité de réciprocité par la motion la mieux faite pour nous empêcher de l'obtenir.

M. Rose lui a répondu en énumérant les bénéfices obtenus et les économies réalisées. Un bon mot aurait peut-être suffi.

M. Dorion a trouvé l'occasion bonne de soulever la question du renouvellement du traité de réciprocité par la motion la mieux faite pour nous empêcher de l'obtenir.

M. Rose lui a répondu en énumérant les bénéfices obtenus et les économies réalisées. Un bon mot aurait peut-être suffi.

M. Dorion a trouvé l'occasion bonne de soulever la question du renouvellement du traité de réciprocité par la motion la mieux faite pour nous empêcher de l'obtenir.

M. Rose lui a répondu en énumérant les bénéfices obtenus et les économies réalisées. Un bon mot aurait peut-être suffi.

M. Dorion a trouvé l'occasion bonne de soulever la question du renouvellement du traité de réciprocité par la motion la mieux faite pour nous empêcher de l'obtenir.

M. Rose lui a répondu en énumérant les bénéfices obtenus et les économies réalisées. Un bon mot aurait peut-être suffi.

M. Dorion a trouvé l'occasion bonne de soulever la question du renouvellement du traité de réciprocité par la motion la mieux faite pour nous empêcher de l'obtenir.

M. Rose lui a répondu en énumérant les bénéfices obtenus et les économies réalisées. Un bon mot aurait peut-être suffi.

M. Dorion a trouvé l'occasion bonne de soulever la question du renouvellement du traité de réciprocité par la motion la mieux faite pour nous empêcher de l'obtenir.

M. Rose lui a répondu en énumérant les bénéfices obtenus et les économies réalisées. Un bon mot aurait peut-être suffi.

M. Dorion a trouvé l'occasion bonne de soulever la question du renouvellement du traité de réciprocité par la motion la mieux faite pour nous empêcher de l'obtenir.

M. Rose lui a répondu en énumérant les bénéfices obtenus et les économies réalisées. Un bon mot aurait peut-être suffi.

M. Dorion a trouvé l'occasion bonne de soulever la question du renouvellement du traité de réciprocité par la motion la mieux faite pour nous empêcher de l'obtenir.

M. Rose lui a répondu en énumérant les bénéfices obtenus et les économies réalisées. Un bon mot aurait peut-être suffi.

tion veut que nous fassions et c'est le sens exact de la proposition du député d'Hochelega.

Cette motion est précisément dirigée à l'encontre du but qu'elle a l'air de vouloir atteindre, et ne saurait avoir d'autre effet que d'engager les américains à refuser encore une fois de nous rendre cette réciprocité commerciale à laquelle nous paraissions attacher tant de prix.

Elle ne saurait manquer de les confirmer dans l'idée déjà bien arrêtée chez eux que par là ils nous tiennent dans une sorte de servage commercial; que nous avons sans cesse les yeux fixés de leur côté, implorant leur secours.

En l'adoptant, nous leur tendrions la main, demandant l'aumône; nous rechercherions un affront que nous ne pourrions manquer de recevoir.

La proposition faite par l'opposition ne peut avoir qu'un but: rendre hommage aux États-Unis; qu'un résultat: entraver les négociations pour le renouvellement du traité de réciprocité.

C'est un acte de tendresse à l'égard des américains, mais aussi un véritable abandon de nos propres intérêts.

L'opposition devrait au moins attendre que nous soyons annexés pour adresser ainsi ses supplices à Washington et nous mettre à la merci de nos voisins.

Si l'on veut l'annexion, qu'on le dise ouvertement; mais qu'on ne cherche pas ainsi à nous nuire en prétendant plaider notre cause; qu'on ne nous livre pas pieds et poings liés à ceux qui ne sont pas encore nos maîtres, mais nos rivaux, avec lesquels il nous faut lutter d'adresse et de diplomatie.

Ils nous estimeront d'autant plus que nous nous conduirons avec plus de fermeté, et ils nous traiteront d'autant mieux que nous serons plus indépendants d'eux.

En un mot, la motion de M. Dorion n'est rien autre chose qu'un piège tendu sous nos pas au profit des États-Unis. Nous n'y tomberons pas sans doute, il est trop grossier; mais la fâcheuse impression n'en est pas moins produite et le but en grande partie atteint.

Lettres de Montréal.

Montréal, 15 mai 1869.

A son passage ici, Mgr. Connolly a laissé entendre qu'il avait le ferme espoir d'obtenir la grâce du Rev. M. McMahon. Sr. John Young en aurait referé à Londres pour la forme seulement. Ce n'est pas cependant sans de grandes difficultés qu'on en serait arrivé là.

On sait que, malheureusement, la compagnie des mines de Malheur est à peu près dissoute. Voici ce qui aurait amené ce regrettable résultat.

Lorsque la compagnie a été formée, il y eut entre M. Molson et les autres actionnaires une entente par laquelle, d'une part, M. Molson s'obligeait à fournir les fonds nécessaires à l'exploitation jusqu'à un certain montant, et de l'autre, les actionnaires prenaient l'engagement de ne vendre aucune de leurs actions tant que M. Molson n'aurait pas disposé de celles qu'on lui donnait en échange de ses avances.

M. Molson a tenu sa promesse et même au-delà; malheureusement l'un des actionnaires a compromis toute l'affaire.

Quand, au début de l'entreprise, la compagnie voulait obtenir un acte d'incorporation, les actionnaires, la plupart rouges ou à peu près, éprouvèrent une crainte probablement chimérique: ils craignirent de rencontrer des obstacles insurmontables et crurent nécessaires de remettre leur cause entre les mains d'un député très-ministériel et passant pour influent, M. Bell (de Russell). Pour chauffer le zèle de celui-ci, on mit sous sa serviette un certain nombre d'actions. Le bill passa alors sans difficultés.

Soit qu'il ne ressentit que peu de confiance dans l'entreprise, soit par prodigalité, M. Bell ne crut pas devoir garder en portefeuille les actions qu'il avait si aisément gagnées. Il les vendit au rabais à son hôtelier et à ses fournisseurs. Cela devait avoir les plus fatales conséquences pour les autres actionnaires, comme on va le voir.

La compagnie cependant avait marché à merveille; l'exploitation, conduite sur un grand pied, avait donné les plus beaux résultats. M. Molson crut le moment opportun de rentrer dans ses fonds et de vendre ses parts. Attirés par lui, des spéculateurs américains allèrent visiter Moïse et trouvèrent l'affaire magnifique. Des pourparlers furent entamés et il fut à peu près convenu que les américains achèteraient à soixante-quinze cents par dollar.

Malheureusement, les gens qui avaient acheté les actions de M. Bell eurent vent de la chose et s'empresèrent de venir les offrir à vil prix aux spéculateurs américains. Le coup était fatal: ceux-ci perdirent à l'instant toute confiance dans l'entreprise et se retirèrent. Du jour au lendemain, les actionnaires qui touchaient à la fortune, virent s'évanouir toutes ces belles perspectives, et aujourd'hui ils cèdent tout à M. Molson, afin qu'il puisse se rembourser au moins de ses avances.

L'affaire cependant ne peut manquer tôt ou tard de se relever, et alors sans doute M. Molson en fera bénéficier ses co-actionnaires, victimes comme lui d'une mauvaise chance.

La *Minerve* a vu à tort dans un passage de ma première lettre quelque chose de désobligeant à son adresse.

A propos de la *Minerve*, on assure que, si M. Provencier est nommé, comme c'est probable, agent d'émigration en Europe, M. Oscar Dunn entrera à la rédaction de la *Minerve*. Ce serait la pour ce journal une précieuse acquisition.

Dans ce qui est possible que la nouvelle soit inexacte. Dans notre petit monde des lettres, lorsqu'un écrivain est en disponibilité, il est presque passé en proverbe de dire:

— Il entre à la *Minerve*. C'est un témoignage d'intérêt et un certificat de sagesse.

Le lecteur saisit la nuance, car on ne dit jamais de quelqu'un:

— Il entre à l'*Orbe*. Tout au plus en sort-on.

Il paraît que l'on quitte aussi le *Journal des Trois-Rivières*.

Il est en effet question de la retraite de M. McLeod de ce journal, qui a bien pâli depuis le jour où l'on s'attendait à le voir jeter feu et flammes contre M. Cauchon, au dénouement de la question des écoles. Pour la couleur et la verve, si non pour le repos, mieux valait encore dix articles imprudents qu'un seul article rétro.

Le *Journal* y perdrait plus que M. McLeod.

L'assemblée annuelle des actionnaires du *Nouveau Monde* a eu lieu jeudi à l'évêché. La situation du journal est satisfaisante.

Il s'écoulera cependant encore quelque temps avant qu'une feuille franco-canadienne déclare des dividendes égaux à ceux de la compagnie du *Richelieu*. C'est qu'aussi nous n'avons pas un seul journal qui soit aussi complet et aussi bien conduit que le *Quebec*!

Pour finir, quelques autres nouvelles: M. le chanoine Fabre s'embarque le 12 juin pour l'Europe, où il va passer sept ou huit mois.

M. le procureur-général Ouimet est revenu d'Ottawa hier.

Ce qui intrigue les gens qui suivent de près les affaires du monde officiel, c'est que M. Chauveau a quitté Ottawa précisément au moment où M. Ouimet y arrivait. Les deux ministres ne tenaient-ils donc pas à se rencontrer?

La société entre MM. Chapleau et Rainville est dissoute. M. Rainville est entré en société avec M. Duhamel.

Les journalistes canadiens-français désertent la capitale: M. Provencier est revenu avant-hier, M. Langelier aussi; il n'y reste plus, paraît-il, que M. Cauchon, que son grandeur attache au rivage. M. Gérin et votre rédacteur en chef.

Il est vrai que l'indemnité parlementaire n'étend pas jusqu'aux journalistes ses bienfaits.

"Un Catholique" à "Un Chrétien."

Monsieur le *Chrétien*, Je lis (*Nouveau Monde* du 8, du 12 et du 13) vos trois dernières correspondances en réponse aux miennes du 1 et du 4 mai.

Il faut le dire: vous jouez trop, M. le correspondant, pour tromper ceux qui pensent, juste assez pour en imposer au fanatisme et aux préjugés.

Vous faites plus. Vous tronquez mes paroles, vous donnez comme de moi ce qui est d'autrui, vous dénaturez ma pensée, vous tournez ou taisez mes arguments, vous changez la question, reculez ou avancez au besoin; enfin vous bavardez (c'est le mot) sans cesse et ne discutez nullement.

Ce n'est pas pas à un exorde; ce sont des vérités que je vais vous prouver, l'une après l'autre, au scandale de vos amis, à votre déshonneur personnel.

Il faut en finir, M. le correspondant, avec cette politique de mauvais foi. Elle est déshonorante, et vous avez tort de compter sur elle. Je vous suis, bien déterminé à vous cultiver sur tous les points, à démasquer partout vos indignes et hypocrites manœuvres.

Rien ne vous sert d'être *chrétien*, puisque vous ne pouvez l'être qu'à votre manière. Je reprends donc chaque point; et je vous rattache au pilori de chacun de vos erreurs.

1o. Le *St. Office* a-t-il, oui ou non, condamné l'admission du mouvement diurne aussi bien que du mouvement de translation? Vous dites non, M. le correspondant; moi je vous ai dit oui. Ma preuve était évidente.

Monsieur le correspondant, puisque vous ne voulez ni entendre ni raisonner, je vais mettre vos propres paroles en face de celles mêmes du *St. Office*, et le lecteur jugera. Vos paroles se lisent dans le *Nouveau Monde*; et le texte même du *St. Office*, que je mets en regard est en toutes lettres dans l'*Almanach* non de J. B. Riccioli, mais retrouvé dans Venturi, p. 170, du 2e vol. de ses mémoires; il est reconnu par Mario Marini dans son ouvrage *Galilée et l'Inquisition*, pag. 134 et 135. Or vous saluez que Mario Marini était garde des archives Pontificales.

Rien donc de plus authentique au monde. Voici maintenant:—

PAROLES DE M. LE CORRESPONDANT. Comme toi, Galilée, fils de Vincent Galilée, Florentin, âgé de 70 ans, a été dénoncé en l'année 1615, en ce *St. Office*, parce que tu n'as, comme vraie, la fautive doctrine propagation l'axe du monde. (*Nouveau Monde* du 14 avril).

2o. Le Père Scheiner (mort en 1650), qui combattait le système de Copernic et qui lutta avec Galilée, dans le sens des Congrégations Romaines, admettait et enseignait le mouvement diurne, et il marchait de concert avec les Cardinaux qui composaient le *St. Office*. Au reste, c'est la dernière fois que je consens à vous parler de ce mouvement diurne qui, je le répète, est de toute évidence, hors de cause dans la question relative à Rome et qui décide le point de savoir lequel du soleil ou de la terre est le centre du monde, et lequel de ces deux astres se meut autour de l'autre. (*N. Monde* du 8 mai).

3o. Dans le second paragraphe brille encore la méthode sans scrupule du correspondant du *Journal de Québec*, quand il invente la condamnation du double mouvement de la terre, tandis que seul le mouvement de translation était en cause la question étant réduite par le texte même du *St. Office* à une question de centricisme du monde, et que chacun sait que Tycho Brahe, Scheiner et les autres astronomes qui combattaient le système de Copernic et soutenaient la tradition chrétienne, enseignaient le mouvement diurne. (*N. Monde* du 13 mai.)

En face de ces deux textes: le votre et celui du *St. Office*, je vous fais, monsieur le correspondant, la petite argumentation suivante, mais claire, mais courte, à votre portée enfin.

1o. Le *St. Office* déclare fautive, absurde, fautive en philosophie, erronée dans la foi, la proposition que la terre se meut du mouvement même diurne, et cela expressément, nommément: Donc le *St. Office* condamne l'admission du mouvement diurne.

2o. Le *St. Office* condamne bien et dûment, et expressément, nommément, l'admission du mouvement diurne.

Or "un chrétien" soutient que le *St. Office* ne condamne pas ce mouvement.

Donc "un chrétien" a tort. Est-ce clair?

3o. Le *St. Office* condamne l'admission du mouvement diurne de la terre aussi bien que l'admission du mouvement de translation: il proscribit les deux.

Or "un chrétien" lui, proscribit l'un, au nom du *St. Office*, et admet l'autre.

Donc "un chrétien" fait du christianisme à sa manière.

Est-ce clair?

4o. Le *St. Office* condamne l'admission du mouvement diurne tout aussi bien que l'admission du mouvement de translation.

Or de deux choses l'une: ou bien cette condamnation vaut encore, ou bien elle a été révoquée.

Si elle vaut encore, vous devez, M. le correspondant, vous, vos amis, vos admirateurs, condamner également ces deux mouvements; si elle ne vaut plus, vous devez, M. le correspondant, vous, vos amis, vos admirateurs, accepter également les deux.

Est-ce clair? Vous répondez à cela franchement, sans divagations, sans rien taire ni rien tronquer.

Oh! monsieur le *chrétien*, en face du texte même de la sentence du *St. Office* qui déclare fautive l'opinion que la terre se meut d'un mouvement même diurne, qui déclare absurde, fautive en philosophie, erronée dans la foi non seulement l'opinion que la terre n'est pas le centre du monde, qu'elle est immobile, mais encore, et expressément, l'opinion que la terre se meut du mouvement même diurne, vous aurez honte, j'espère, vous aurez honte d'avoir, à trois reprises diffé-

rentes, soutenu que ce mouvement diurne n'a pas été infirmé, que l'admission de ce mouvement diurne était dans le sens des Congrégations Romaines, que le Père Scheiner admettait et enseignait le mouvement diurne, marchait de concert avec les cardinaux qui composaient le *St. Office*.

Vous aurez honte d'avoir répété encore, le 8 mai, que le mouvement diurne "est de toute évidence hors de cause dans la question résolue à Rome."

Vous aurez honte, j'espère, d'avoir répété, le 13, que "seul le mouvement de translation était en cause," que la question était "réduite par le texte même du *St. Office* à une question de centricisme du monde."

Vous aurez honte, j'espère, d'avoir affirmé, encore le 13: "chacun sait que Tycho Brahe, Scheiner et les autres astronomes qui combattaient le système de Copernic et soutenaient la tradition chrétienne, enseignaient le mouvement diurne."

Dire que le mot tradition chrétienne vient encore ici pour pallier votre imposture, pour sanctifier votre admission du mouvement diurne, pour faire croire au lecteur prévenu que le *St. Office* ne l'a pas condamné!

O Charlatan!

Bien plus, le 13 encore, vous m'accusez de "méthode sans scrupule"; vous m'accusez d'avoir inventé la condamnation du double mouvement de la terre.

Et bien! je vous le demande, sur l'honneur, à vous, à vos amis, à vos admirateurs, qui de vous ou de moi use ici de méthode sans scrupule, qui de vous ou de moi invente?

Si encore, je pouvais vous permettre ici de plaider ignorance! Franchement, j'en serais bien aise. Rien ne me ferait plus plaisir que de dégrader la bonne foi d'un homme qui se pique d'honneur, et qui dit de lui-même, (*Nouveau Monde* du 13 mai) qu'on ne peut lui refuser un témoignage de parfaite honorabilité dans ses procédés, et qui prétend que chez lui les signes de la bonne foi sont évidents. Non, monsieur le *Chrétien*, je ne puis vous rendre ce bon témoignage. J'ai pour cela mille raisons qui viendront à leur temps.

A l'instant, je vous en donne une.

Vous aviez entre les mains le texte de la sentence de Galilée ou du moins vous pouviez facilement l'avoir, puisque vous s'efforcez (*Nouveau Monde* du 13 mai), que le "texte même de la condamnation du *St. Office* se trouve inscrit "partout." Or ce texte même condamne expressément, nommément, le mouvement diurne de la terre. Vous avez soutenu trois fois qu'il ne le condamne pas. Si vous aviez sous les yeux ce texte même inscrit partout, vous avez sciemment dit faux; si vous n'aviez pas sous les yeux ce texte même inscrit partout, vous avez sciemment nié sans savoir, dans une matière grave, et poussé l'audace jusqu'à accuser les autres d'invention. Ceci ne vaut pas mieux, monsieur le *Chrétien*, que le mensonge.

Imaginez la cause de votre erreur. Nous avons cru que l'extrait de la sentence du *St. Office* qui se trouve dans les *Etudes* et que je vous citais, formait toute la sentence. Mais, non, mon savant *chrétien*, c'est une partie seulement de la sentence, et les *Etudes*, qui n'avaient pas pour but de prouver que le mouvement diurne fut condamné aussi bien que l'autre, n'ont pas choisi de préférence les endroits où le mouvement diurne est expressément nommé.

Cependant l'extrait des *Etudes* vous suffisait. Vous n'aviez qu'à ouvrir les yeux. Le témoignage de la *Concilia* qui nomme le mouvement diurne, que je vous citais, aurait pu vous inspirer plus qu'un doute.

Savez vous même douter?

Je ne puis vous rendre ce témoignage de parfaite honorabilité, pour une deuxième raison.

Le lecteur se rappelle en effet que dans le *Journal de Québec* du 1 mai, j'apporais, pour établir que le *St. Office* avait condamné le double mouvement de la terre, le mouvement diurne aussi bien que le mouvement de translation, j'apporais cinq arguments.

Après les trois premiers, j'ajoutais:

"En quatrième lieu, M. le correspondant doit

seuse, le regard perdu du côté de la vallée où elle avait vu Stéphane s'enfoncer, un groupe de soldats sortit de l'ombre qui commençait à se répandre sur la campagne et s'approcha. Elle accourut. Quatre d'entre eux portaient une civière sur laquelle un blessé était étendu.

—Stéphane! cria-t-elle.

Il voulut se lever, un frisson passa dans tous ses membres, et il s'évanouit.

Quand il ouvrit les yeux, il aperçut Hedwige à son chevet. Il essaya de faire un mouvement comme pour l'attraper vers lui, et retomba, la bouche sur ses mains. Ce ne fut qu'au bout d'un certain nombre de jours que le chirurgien qui avait posé le premier appareil put répondre du blessé. Vers la fin de l'action où son élan l'avait porté, une balle perdue avait profondément pénétré dans sa poitrine. Des accidents survenaient qui remettaient sa convalescence en question. Lui-même ne se défendait pas contre les assauts du mal. Tout ressort semblait brisé, et dans toute maladie la volonté du malade est un appui contre la mort. Hedwige s'en effrayait. Elle ne le quittait ni le jour ni la nuit, heureuse quand il lui semblait que sa respiration avait plus d'ampleur et de régularité, tremblante quand un accès de toux déchirait sa poitrine et faisait monter à ses lèvres une écume rouge. Un soir, une crise faillit emporter le malade; l'orage grondait, et il étouffait; ses bras amaigris s'agitaient hors des draps; il entendait et voyait à peine. Une de ses mains rencontra celle d'Hedwige; il la regarda et la reconnut dans la transparente obscurité de la chambre:

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 17 MAI 1869.

LE

SERMENT D'HEDWIGE

PAR

AMÉDÉE ACHARD.

(Suite.)

Ah! vous êtes cruel, vous me brisez! s'écria-t-elle. Que voulez-vous de moi? qu'attendez-vous? Il n'y a donc pas eu assez de larmes dans ma vie! Vous êtes chez moi, et je suis votre femme, je le sais! Je sais aussi que je l'ai voulu, et que vous avez tous les droits; mais si vous cherchez des baisers sur ces lèvres, c'est de l'horreur que vous y trouverez!

Stéphane recula tout tremblante jusqu'au fond de la chambre. Un instant il s'arrêta sur le seuil; Hedwige était immobile dans ses voiles, le suivant d'un regard de feu. Il poussa la porte et s'enfuit.

Le lendemain, Hedwige parut devant Stéphane plus lasse et plus pâle qu'une convalescente qui essaie ses premières forces. Elle lui tendit la main.

Stéphane lui répondit par un baiser en la pressant sur son cœur.

Nous avons tous les deux bien des choses à nous pardonner, lui dit-elle;

pour que la chose put longtemps échapper à ses amis. Un jour, Gabor Eckoisy lui dit:

—Je ne sais ce que tu as, et je ne veux pas chercher à deviner ton secret. Mais, crois-moi, un changement de climat, une vie plus active te seront salutaires. Il est encore une région de l'Europe où nos frères luttent pour la liberté. Je vais les rejoindre. Viens avec moi. Stéphane accepta. Sa femme, informée de son projet, l'approuva.

Au moment des adieux, Hedwige lui serra énergiquement la main.

—Si l'un de vous arrivait un malheur, dit-elle, la seule chose que je ne vous pardonnerais jamais, c'est de ne pas m'avertir.

Dans les montagnes, au milieu des forêts, en pleine vie de hasards et de combats, dormant parfois à la belle étoile, réveillé un jour par la fusillade, harassé de marches, comptant ses jours par les embuscades et les escarmouches, Stéphane avait des accès subits de désespoir qui le poussaient plus avant que ses camarades. Perdu avec une poignée d'hommes dans une contrée qui manquait de communications directes et sûres avec le quartier-général, il avait rarement l'occasion de donner de ses nouvelles à Hedwige. Il n'en recevait non plus que par intervalles. Après une action un peu chaude qui avait eu lieu du côté de Varèse, le bruit se répandit qu'il avait été grièvement blessé. Un matin, on vit arriver une femme au bivouac des partisans. Le hussard de Stéphane qui pensait les chevaux, la reconnut.

—Madame la comtesse! s'écria-t-il. —Et ton maître? dit-elle vivement.

—Il est là, répondit le soldat en désignant l'abri de feuillage où Stéphane avait passé la nuit.

—Et courut. On venait de sonner la boutte-selle. Le Hongrois parut sur le seuil de son gourbi.

—Ah! vivant! s'écria-t-elle.

—Est-ce que vous m'avez cru mort?

—J'avais lu votre nom dans les journaux parmi les blessés.

—Et vous êtes venue! —dit-il en étendant les bras vers elle. Il n'acheva pas. Une émotion profonde l'étonnait; mais elle aussitôt, changeant de ton:

—Puisque vous êtes debout et bien portant, grâce à Dieu, je me retire, reprit-elle.

—Souffrez au moins que je vous accompagne, répliqua Stéphane plus froidement.

Hedwige était arrivée à cheval, sous la conduite d'un guide, par des sentiers détournés.

—Savez-vous qu'une balle peut tout à coup siffler à nos oreilles? lui dit Stéphane.

« savoir que Galilée expliquait les paroles de Josué au moyen du mouvement de rotation de la terre. Or le St. Office, pour protéger ces malheureuses paroles, devait surtout condamner l'admission de ce mouvement de rotation ou diurne sur lequel Galilée s'appuyait. »

« Et cela est vrai, M. le correspondant, que la *Civiltà Cattolica*, négligeant la condamnation du mouvement de translation, se contente de dire (vol. 9, 5e série, p. 742) que le St. Office prohiba la proposition que la terre se meut du mouvement diurne. »

« Que faites-vous, M. le chétien, le 8 mai, avec vos procédés de parfaite honorabilité? Vous faites semblant de citer toute mon argumentation, vous citez en effet mes trois premiers arguments, vous taisez les deux autres. Pourquoi cela? Je le sais: c'est parce que l'un de ces deux arguments était plus tangible encore que les trois premiers, et que l'autre opposait à vos faibles affirmations la grave autorité de la *Civiltà Cattolica* publiée à Rome, sous les auspices mêmes du pape. Vous avez craint la comparaison et en cela vous n'avez pas eu tort. Mais votre honorabilité ne sort pas de là parfaite. »

UN CATHOLIQUE.

(A continuer.)

DEBATS PARLEMENTAIRES.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa, 13 mai.

Plusieurs requêtes sont présentées dont la plupart sont contre tout changement dans notre système de Banque.

Pendant leur présentation, la foule remplie bientôt les galeries dans l'attente de la réception de l'hon. M. Howe. Il est présenté à la chambre par Sir John A. Macdonald et Sir George E. Cartier, au milieu des applaudissements de la droite.

Sa figure est très changée et porte l'empreinte de la fatigue et de la maladie. Il prend son siège à côté de Sir John à la place de l'hon. M. Rose qui s'assied en arrière.

L'hon. M. Langevin produit les rapports concernant le service civil et le canal William.

L'hon. M. Rose dépose sur la table les états fournis par les compagnies d'assurances tel que pourvu par le statut.

M. Horton demande pourquoi la nomination d'un comité sur les comptes publics n'a pas encore été proposée et les comptes renvoyés à ce comité.

L'hon. M. Rose dit que l'opportunité et le temps lui ont manqué jusqu'ici pour cela; mais qu'il proposera que la chambre s'occupe de suite de la chose. Accordé.

M. McKenzie propose que la chambre se forme en comité sur les résolutions concernant le Chemin de Fer Intercolonial, et il suggère que le débat soit continué après l'ajournement.

M. Tupper dit qu'il doit s'opposer pour le présent à la proposition de M. McKenzie, vu que la Nouvelle-Ecosse a dans la question un intérêt spécial, et il désirerait avoir le temps de prendre en considération les informations en la possession du moteur.

M. McKenzie dit que la question n'était d'aucun intérêt spécial à la Nouvelle-Ecosse. Les documents relatifs ont d'ailleurs tous été publiés à l'exception de quelques-uns de peu d'importance.

Il s'ensuit une courte discussion dans laquelle quelqu'un reproche au gouvernement d'avoir gardé les papiers trop longtemps, et se servir maintenant de cette raison pour retarder la discussion.

Sir John dit que M. McKenzie n'a qu'à fixer un jour avec l'assentiment de la Chambre pour telle discussion; qu'on pourra alors prendre en considération les requêtes et que M. McKenzie aura pleine liberté de continuer la discussion après l'ajournement.

M. McKenzie accepte et propose que la motion soit mise à lundi prochain.

M. Ryan demande la production des papiers concernant l'achat de l'Asile des Sourds-Muets pour Ontario. — Accordé.

M. Cimon demande le rapport des noms des ingénieurs employés à l'Intercolonial.

M. Dorion s'oppose vu que le moteur n'a appuyé sa motion sur aucune demande.

M. Sandfield McDonald dit que le moteur voudrait probablement faire une force, cependant le motif probable de sa motion est que les Canadiens Français ne sont pas employés à la construction du chemin.

M. Masson (Terrebonne) dit qu'il n'est nullement nécessaire que le moteur donne les raisons qui l'ont guidé dans sa motion; et il propose que les employés dans la mesure de leur compétence.

Il blâme M. Dorion de la manière avec laquelle il agit dans une pareille discussion.

M. Dorion dit que si un membre craint par honte ou autre motif, d'exposer les raisons d'une demande pour production de rapport, il fait mieux de ne pas en faire. D'ailleurs les papiers concernant le chemin et tous les accessoires doivent être produits par les commissaires examinant sur motion de Sir John.

M. Connell propose qu'on produise les rapports et les plans se rattachant à la navigation de la rivière St. Jean.

« Vous serez veuve, vous serez libre, lui dit-il en la repoussant. Hedwige tomba à genoux et les mains jointes. — Mon Stéphane bien-aimé, je t'en prie, vis pour moi, vis pour Hedwige! Il vécut en effet, et Hedwige put le voir debout et hors de cette misérable chambre où la mort guettait sa proie; mais le médecin qui l'avait soigné ne lui cacha pas que les plus grands et les plus continus ménagements étaient à prendre. — C'est en quelque sorte un ressuscité que Dieu vous confie, lui dit-il; sa vie est comme ces flammes vacillantes que l'on voit suspendues à l'extrémité d'un tison. Une émotion violente, et elle peut disparaître en un instant. Veillez sur lui! »

Hedwige et Stéphane partirent pour le midi de l'Italie, voyageant à petites journées; un soleil plus radieux les attendait à Florence. Stéphane se plaignait dans la lumière comme dans un bain; il renaissait l'ouïsse de ville en ville, s'arrêtant partout où des monuments et des paysages fameux les appelaient, toujours l'un près de l'autre, ce voyage fut un enchantement. La douleur à mille formes et se perpétuait en des renouvellements qui ne l'éprouvèrent pas, elle est multiple; le bonheur n'a qu'une forme et qu'un caractère, l'extase. On a dit des peuples heureux, qu'ils n'avaient pas d'histoire; il en est des hommes comme des peuples. Interrogé à la fin de chaque jour, Stéphane aurait pu répondre: — J'étais avec Hedwige. — C'était tout et c'était assez.

« Ils arrivèrent ainsi à Naples, et, affaiblis de solitude, se cachèrent à Sorrente; bientôt ils en connurent tous les sentiers. On les rencontrait toujours seuls, cherchant les retraites d'où, sous l'ombre tiède des orangers, ils pouvaient entrevoir la mer échancrée

Le Nouveau-Brunswick, dit-il, a déjà dépensé une forte somme d'argent sur cette rivière et le montant qu'on pourrait affecter pour terminer la navigation n'est pas très considérable. Les plans et les rapports renferment des informations pleines de valeur. Cette rivière est navigable durant 90 milles pour les vaisseaux d'un fort tonnage, c'est-à-dire jusqu'à Frédéricton et jusqu'à la rivière Tobie et Woodstock pour des navires d'un jaugeage moindre; en évitant les grandes chutes il y a accès par l'eau à 24 milles du chemin de fer intercolonial et cette voie de transit serait ainsi alimentée d'une grande partie des articles de commerce qui seraient envoyés directement à Québec ou à Montréal, au lieu de passer par Boston ou New York.

M. Anglin dit que la production de ces papiers ne saurait avoir aucune utilité si le moteur ne désire pas que la Chambre les considère en comité.

M. McDougall assure que l'ouverture du haut de la rivière St. Jean serait d'une grande importance, mais qu'il ne faut pas oublier que le gouvernement ne saurait s'engager, vu les dépenses considérables qu'il y a été obligé de faire pour le Nouveau-Brunswick.

M. Picard demande l'importance de l'entreprise en question. Il approuve la gestion économique de nos finances, mais cela est différent lorsqu'il s'agit de différer des améliorations qui doivent être bientôt une source de revenu pour le pays. Adopté.

Après quelque discussion durant laquelle M. Jones appelle l'attention de la Chambre sur l'incompétence absolue des officiers du bureau des travaux publics et la nécessité d'examiner la chose, la Chambre se leva à six heures.

SEANCE DU SOIR.

M. McKenzie reprend la discussion sur le salaire du Gouverneur-Général. Il affirme que la législature a constitutionnellement le droit de légiférer sur le sujet. Il ne croit pas que le parlement impérial ait le désir de s'ingérer de nos propres affaires en empiétant sur les privilèges de notre peuple, mais la proposition extraordinaire de Sir John a rendu nécessaire une résolution distincte sur le sujet.

Il propose par amendement à l'amendement que c'est le privilège indisputable du parlement de fixer et déterminer les montants de tous les salaires et des dépenses affectant les fonds publics de la Puissance du Canada et que le salaire du Gouverneur-Général soit fixé par un acte de ce parlement.

M. Dorion soutient que cette question ne regarde pas le montant du salaire, mais qu'elle est d'une grave importance constitutionnelle, à savoir si cette Chambre a ou n'a pas le pouvoir d'approprier le revenu, et pour l'obtention duquel on a combattu durant trois quarts de siècle. Le principe en a toujours été affirmé dans nos précédents législatifs antérieurs et le véritable sens de la clause de l'acte d'Union est que le pouvoir de fixer le salaire du Gouverneur est réservé au parlement de la Puissance. Il qualifie d'absurdité l'idée de vouloir soutenir les dépenses de notre état semi-monarchique et croit qu'on ne tirera pas de l'arrière pour revendiquer les véritables prérogatives de notre parlement. Nous avons eu des Gouverneurs de talents supérieurs lorsque leur traitement était basé sur le mérite et rien ne s'oppose à ce qu'il en soit encore ainsi.

M. Pope approuve l'ensemble de l'argumentation de M. Dorion, mais il ne voit pas qu'injustice nous ait été faite puisque nous sommes parfaitement investis du droit d'approprier nos propres revenus.

M. Grant s'oppose à la réduction proposée de salaire.

M. Cartier dit que la constitution est l'œuvre du pouvoir souverain qui a été chargé d'abroger les constitutions des ci-devant provinces qu'elle a remplacées.

Il était inévitable que le salaire fut mentionné dans l'acte, et on n'a pas pu produire à la dernière session une dépêche vu que c'était une affaire d'arrangement entre les autorités impériales et le gouvernement lorsque la somme de £10,000 fut soumise comme constituant un salaire convenable; ce fait a été parfaitement notifié à la dernière session.

M. Holton dit que d'après les informations données, puisque c'est le désir du gouvernement impérial, il votera pour l'octroi de £10,000 sterling lorsqu'un bill sera présenté par le moteur.

Il termine par une attaque contre l'hon. M. McDonald qu'il accuse d'avoir changé ses opinions économicques depuis qu'il est allié à ses collègues actuels.

L'amendement de M. McKenzie ayant été adopté, M. Howe prit ensuite la parole. On a avancé, dit-il, que je n'avais jamais été dans un cabinet sans que je n'y aie agi en maître. Je démentis ce fait, mais je ne serais pas entré dans le ministère si je ne croyais pas y avoir de l'influence à laquelle mon âge, mon expérience et mon habileté me donnent droit.

Jedois avouer en toute franchise que, sauf les circonstances présentes, j'aurais peut-être appuyé la demande pour que le salaire du Gouverneur soit moins considérable.

Mais je le demande, serions-nous prêts à nous alimenter pour une somme aussi faible le gouvernement impérial lorsque nous recevons de lui toutes sortes de protections. J'étais opposé à l'acquisition du Nord-Ouest parce que je pensais qu'elle coûterait £1,500,000 sterling; mais re-

comme une coupe. Ils lisaient, ils causaient, ils se taisaient. Il avaient la même plénitude de sensations profondes et douces. Hedwige épiait sur le visage moins pâle de Stéphane le réveil de la santé, le retour de la vie. Chaque jour elle notait un progrès. Les forces revenaient. Les poumons pouvaient avec plus de liberté dans sa poitrine affermie; le regard n'avait plus cette flamme aiguë que donne la fièvre, les joues cette lividité morbide ou cette rougeur ardente qui l'effrayait.

Un soir, à l'heure où le soleil se couche, assis dans un jardin que des flots de verdure séparaient des flots de la mer, ils regardaient l'horizon flamboyant. Un bruit de pas sonnant sur la route les tira de leur contemplation; ils tournèrent la tête à demi, aperçurent deux cavaliers qui s'avancèrent au galop sous l'ombre versée par les pins et les orangers, et reconnurent la comtesse Lobogowitz et le marquis Rispolio. Le voile de la comtesse flottait au vent, et, penchée sur l'encolure de son cheval, respirant l'air vif qui frappait son visage, les yeux brillants, la bouche riieuse, elle passa sans les voir. Stéphane prit la main d'Hedwige et y colla ses lèvres silencieusement. Il vit alors que des larmes tremblaient au bord de ses paupières.

« Pourquoi pleurez-vous? lui dit-il. — Laissez, répondit-elle, ces larmes sont les premières que le bonheur fait couler de mes yeux. Vous n'avez pas changé de couleur, vous n'avez pas tremblé. Si je ne vous avais pas aimé déjà aujourd'hui mon cœur se fut donné. — Elle se rapprocha de lui, et tout bas, tout rouge: — Sachez-le, repris-elle, je n'ai pas cessé un seul jour de vous aimer. Je le sens bien aujourd'hui, vous étiez au fond de toutes mes pensées, au fond de toutes mes espérances; mais la fai-

me manquait. Je doutais de moi, vaincue par tant d'inutiles efforts, surtout je doutais de vous. Maintenant je crois, et mon cœur s'ouvre. La nuit les surprit ensemble dans un pavillon où ils devaient passer leurs derniers jours dans une exposition plus tiède, à l'abri du vent. Ils regardaient la nuit lumineuse et la mer prochaine qui roulait des vagues d'argent. Au plus haut du ciel, la lune éclatante brillait dans l'azur profond. Des rumeurs montaient du rivage où le flot chantait, et des senteurs parfumées entraient par le balcon où passait la brise dans les rameaux flexibles du jasmin. Elle est en ce moment la vision d'une autre nuit où seule, palpitante, inquiète, elle attendait, pleine d'un trouble qui suspendait les battements de son cœur; elle entrevit cette ombre qui jadis s'était montrée dans le silence d'un jardin dont ses regards sondaient la profondeur; elle se rappela cette heure fatale suivie de tant d'heures cruelles, qui avait condamné sa jeunesse à l'isolement et son amour à l'oubli. Maintenant quelqu'un trespassait auprès d'elle, animé de la même tendresse et de la même espérance. Elle se sentit pénétrée d'une émotion qui avait une ineffaçable douceur et dont le mystère la ravissait. Un frisson la parcourut, un soupir gonfla sa poitrine. Stéphane, qui découvrait dans l'ombre la rougeur pudique de son front, nous ses bras autour de sa taille. — Te rappelles-tu lui dit-il, j'étais auprès de toi, il y a un an, seul, comme aujourd'hui, mais alors tu ne m'aimais pas. Les yeux d'Hedwige se voilèrent, et se laissant aller sans force dans ses bras: — Mon Stéphane, dit-elle, crois-tu que je t'aime aujourd'hui?....

« Vous serez veuve, vous serez libre, lui dit-il en la repoussant. Hedwige tomba à genoux et les mains jointes. — Mon Stéphane bien-aimé, je t'en prie, vis pour moi, vis pour Hedwige! Il vécut en effet, et Hedwige put le voir debout et hors de cette misérable chambre où la mort guettait sa proie; mais le médecin qui l'avait soigné ne lui cacha pas que les plus grands et les plus continus ménagements étaient à prendre. — C'est en quelque sorte un ressuscité que Dieu vous confie, lui dit-il; sa vie est comme ces flammes vacillantes que l'on voit suspendues à l'extrémité d'un tison. Une émotion violente, et elle peut disparaître en un instant. Veillez sur lui! »

Hedwige et Stéphane partirent pour le midi de l'Italie, voyageant à petites journées; un soleil plus radieux les attendait à Florence. Stéphane se plaignait dans la lumière comme dans un bain; il renaissait l'ouïsse de ville en ville, s'arrêtant partout où des monuments et des paysages fameux les appelaient, toujours l'un près de l'autre, ce voyage fut un enchantement. La douleur à mille formes et se perpétuait en des renouvellements qui ne l'éprouvèrent pas, elle est multiple; le bonheur n'a qu'une forme et qu'un caractère, l'extase. On a dit des peuples heureux, qu'ils n'avaient pas d'histoire; il en est des hommes comme des peuples. Interrogé à la fin de chaque jour, Stéphane aurait pu répondre: — J'étais avec Hedwige. — C'était tout et c'était assez.

« Ils arrivèrent ainsi à Naples, et, affaiblis de solitude, se cachèrent à Sorrente; bientôt ils en connurent tous les sentiers. On les rencontrait toujours seuls, cherchant les retraites d'où, sous l'ombre tiède des orangers, ils pouvaient entrevoir la mer échancrée

mercions-en le gouvernement impérial il ne nous a coûtés que £300,000 sterling. Appuyé sur ces considérations, je ne vois pas comment nous pourrions refuser la somme demandée. M. Mills assure à l'instar de M. Oliver que la Grande-Bretagne a voulu voler nos privilèges et que tout ce qu'elle nous donne n'est que dans un but d'intérêt égoïste.

M. J. H. Cameron dit que la motion de M. McKenzie a pour but de prévenir une division de la Chambre sur ce sujet. Personne ne pourra voter contre son amendement qui énonce une vérité que personne ne conteste.

M. McDonald (Glengarry), demande qu'on règle finalement la question par un acte afin qu'on ne s'occupe plus de semblables disputes.

Le débat fut continué par Messieurs Badwell, Anglin, Cartwright, Sandfield et Jermol.

A minuit l'amendement de M. McKenzie fut mis aux voix et emporté, tous les ministres votant dans l'affirmative.

Et la Chambre s'ajourna.

FAITS DIVERS.

LE CHEMIN GOSFORD.—Les actionnaires du chemin de Québec et Gosford se sont assemblés jeudi dernier, le 13 du courant, dans les salles du Bureau de Commerce. L'assemblée était très nombreuse.

Non-Honneur le Maire prit le fauteuil et, après avoir donné lecture de plusieurs clauses de l'Acte d'Incorporation relativement au nombre des Directeurs à être élus, la manière dont ils devaient être élus, etc., il fut proposé par H. Fry, écrivain, secondé par J. B. Renaud, écrivain, que M. Fitzgerald agisse à cette assemblée en qualité de secrétaire. Adopté.

Proposé par H. S. Scott, écrivain, secondé par P. Garneau, écrivain: Que le nombre des Directeurs à être élus soit fixé à neuf. Adopté.

Proposé par A. Thompson, écrivain, secondé par Robert Shaw, écrivain: Que MM. J. H. Grant et J. Auger agissent en qualité d'inspecteurs du scrutin. Adopté.

Proposé par P. Garneau, écrivain, secondé par H. S. Scott, écrivain: Que C. E. Montzambert, écrivain, soit prié d'agir comme assistant secrétaire. Adopté.

Le président déclara alors que le scrutin serait ouvert jusqu'à 3 heures, après quoi l'assemblée serait adjournée jusqu'au lendemain à 2 heures p. m., où les inspecteurs du scrutin feraient leur rapport.

Depuis l'ouverture jusqu'à la clôture du poll les votes continuèrent sans interruption. A 3 heures p. m. il y avait encore beaucoup de votes non enregistrés.

Conformément à l'avis donné la veille, les actionnaires se réunirent au même endroit à 2 heures p. m. vendredi dernier, et les inspecteurs du scrutin présentèrent la liste des directeurs élus.

Table with 2 columns: DIRECTEURS and VOTES. Lists names and their respective vote counts.

LE ROYAL-DINDON.—Nous prions les amateurs, chanteurs et exécutants, que c'est ce soir à 8 heures très précises qu'il lien à la Salle Jacques Cartier la répétition de cet opéra.

Nous rappelons aussi qu'il n'y aura d'admis dans la salle que ceux qui ont partie de l'opéra.

J. FRENCH.—Le célèbre violoniste Jéhin Prume est en ce moment à Ottawa où il va donner un grand concert.

ENVOI.—Nous avons reçu une brochure intitulée: *L'Emigration au Canada, la Province d'Ontario, son sol, son climat, ses ressources, ses institutions ses autres avantages de terre etc.*

Cette brochure a quarante pages et contient plusieurs cartes, ont autres une grande, représentant la Province d'Ontario et les terres explorées par ordre du gouvernement. Elle a été imprimée par MM. Hunter, Rose et Lemieux.

COMMOTION ELECTRO-ATMOSPHERIQUE.—Les journaux du Mexique rapportent le fait suivant: La journée du 5, à Ojo Caliente, a été signalée par un phénomène qui a malheureusement eu des conséquences terribles. Une grande colonne de feu est tombée sur l'église où se trouvait une assistance considérable. On a entendu une détonation pareille à l'explosion d'un grand dépôt de munitions. Les voûtes de l'église se sont écroulées, ensevelissant sous leurs ruines une foule de victimes.

Aux dernières nouvelles, on avait déjà retiré

des décombres quarante cadavres et dix huit blessés, mais on ne savait pas encore à quel chiffre s'élevait le nombre des morts.

Ce malheur est le résultat d'une commotion électro-atmosphérique. Plusieurs instruments de télégraphie ont été détruits en un moment.

TRAGÉDIE.—Hier matin, la maison de la famille Flint, située à Brooklyn, à l'intersection de Montague place et de Montague street a été le théâtre d'une scène tragique. M. Samuel Talbot, jeune homme de 28 ans, ami de M. Flint, était en visite chez lui. Autrement, M. Talbot avait demandé la main de Miss Scriber, sœur de Mme Flint, mais elle avait évincé, et il en avait conservé, paraît-il, un mortel ressentiment. Hier, à une heure du matin, il a pénétré dans la chambre de cette jeune personne, et après avoir inutilement essayé de la rendre victime d'un odieux attentat, il lui a tiré deux coups de revolver. La première balle n'a fait qu'effleurer la tempe, la seconde s'est logée dans le poignet, mais Scriber ayant instinctivement mis la main devant son visage. M. Talbot a ensuite regagné sa chambre en courant, et s'est fait saigner la cervelle. Les autres habitants de la maison, accourus au bruit des détonations, n'ont trouvé que son cadavre.

Le corps du suicidé va être transporté à Boston où réside sa famille.

La balle a été extraite du poignet de Miss Scriber, et l'on n'a aucune inquiétude pour sa vie. (Courrier des Etats-Unis.)

LONGEVITÉ.—Il vient de mourir dans la paroisse de St. Eustache, un vieillard, M. Ignace Quevillon, à l'âge de 91 ans après 70 ans de ménage. Il laisse son épouse qui a 85 ans et ne veut pas mourir à présent, et un grand nombre d'enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants jusqu'à la 4ème génération. Il y a un an à peine, ce robuste vieillard bécotaient encore du bois à la corde.

St. Eustache compte plusieurs autres antiquaires personnes: il y a surtout une vieille qui a 89 ans et qui est encore bien vigoureuse et un vieillard de 84 ans qui n'a pas craint de faire baptiser un enfant à 80 ans; il espère vivre encore assez longtemps pour marier cet enfant. La semaine dernière un vieillard de 80 ans se promenait à cheval avec autant d'aplomb qu'un jeune homme de 20. Que les médecins ne mettent pas la main sur ces vieux patriarches, et ils seront encore sûrs d'un quart de siècle chacun. (Minerve.)

UN MENDIANT.—Il vient de mourir à Londres un vieillard qui ne méritait en aucune façon la commisération dont il était depuis longtemps l'objet.

Il passait pour être dans la plus profonde misère, et pas un des brillants équipages suivant Piccadilly pour se rendre à Hyde-Park ne passait sans laisser tomber une obole dans le chapeau crasseux de notre mendiant.

Un jour il s'affaissa sur lui-même, la charité publique le fit transporter à la hâte dans une maison d'indigents, où bientôt il mourut d'épuisement.

Le Times fit à ce sujet un article pathétique sous le titre doublement souligné: *Une victime de la faim, article à sensation qui constata la fin tragique du malheureux mort d'une inanition lente.*

Et cependant, quel ne fut pas l'étonnement de tout le monde lorsque, en faisant une perquisition dans son taudis pour découvrir son identité, on découvrit des liasses de banknotes, des masses de guinées et pas mal de pièces d'argent! En tout, 172,000 liv. st. — 4,300,000 fr.

Il se laissait appeler familièrement le père Butler.

NOUVELLES MARITIMES.

BASSIN DE GASPÉ, le 13 mai.—Le bassin de Gaspé est maintenant libre pour la navigation. Le *City of Quebec*, venant de Québec, est le premier vaisseau qui y a fait son entrée cette saison. Il est arrivé jeudi dernier à 4 h. 30 m., et a été suivi par la goélette *Warrior*, de Jersey, et le navire *Lady Maxwell*, de Cadix. Les goélettes *Maria Evele* et *C. Bernier* sont parties ce matin pour Québec, la première avec chargement de charbon pour Montréal et la seconde avec un lest pour Québec. Les cultivateurs sont à l'avanture, et les semences sont en pleine activité. Le temps est au beau.

Le Capt. Hazard, de la barque *Mary Ann*, venant de Charente, est arrivée dans le port hier, rapporte ce qui suit: 1er mai.—J'ai signalé la barque *Richard Harriet*, partie de Hull en destination de Québec, en latitude nord 45, 30', et longitude ouest 39, 44. Il y avait 30 jours qu'elle était en mer, tout était bien.

Le *Gaspé*, Capt. Davison, venant de Picquet et des ports intermédiaires, est arrivé dans le port à 9 h. 30. m., a.m. samedi dernier avec 23 passagers de cabine, 45 d'entrepont, et un charbon complet. Le Capt. rapporte qu'il a passé 15 vaisseaux en vue du cap Rosier, et 30 entre Brandy-Pots et Québec. Il a rencontré le vapeur *City of Quebec*, en vue de Bonaventure, et le steamer *Germany* en vue du Mont St. Louis.

Il a amené avec lui le Capt. et l'équipage du navire *Stimons*, naufragé à l'Île Bonaventure.

Le *Prussian*, lieutenant Dutton, R. N. R., commandant, a laissé le port à 10.45 heures a. m. samedi dernier pour Liverpool, avec 48 passagers de cabine, 66 d'entrepont, et une cargaison générale.

La goélette des pilotes, no. 4, arrivée samedi matin de la station du Bic, est repartie hier matin avec 40 pilotes à son bord pour la même destination.

NEW-YORK, 13 mai.—La goélette *H. W. Johnson*, maître Sutton, a été acquittée pour Québec.

La frégate à transport de S. M. *Serpis*, capt. John Soudy, partie de Plymouth le 1er mai, est arrivée dans le port samedi dernier à 4 heures p. m. Elle avait à son bord le lieutenant Robinson, 40 sous-officiers, deux femmes et quatre enfants, des ingénieurs Royaux.

La barque *D'odara*, capt. White, partie de Bordeaux le 6 avril, est arrivée dans le port hier, à la remorque du vapeur *Hercules*, et est repartie de suite pour Montréal.

POINTS-AUX-PIERRES, le 13 mai, 8.30 heures p. m.—Il fait une pluie fine et un vent d'est. Le *Moravian* est entré à 5.10 heures p. m. avec 57 passagers de cabine et 842 d'entrepont; 9 vaisseaux sont entrés aujourd'hui; brume épaisse sur le fleuve.

LE SYNODE anglican vient d'être évêque le Révé. Ashton Oxenden, Recteur de Pluckley, à Kent.

L'eau du fleuve a monté près d'un pied ces jours derniers. Cela est causé par le gonflement considérable des eaux des différentes branches de l'Outawa qui se jettent dans le St. Laurent.

Les quartiers généraux du 1er bataillon de la Brigade des Carabiniers actuellement dans le Haut Canada, seront transportés à Montréal le mois prochain.

Hier l'après-midi, deux enfants, nommés Chambers, le frère et la sœur, se sont noyés à

Tail Race, à Cantins. Cette après-midi, un jeune homme de 17 ans, fils de M. John Barton, s'est noyé à Wind mill Point.

Le marché à fleur est calme; les recettes atteignent 7,000 quarts aujourd'hui; les demandes sont bien petites. Le stock est peu considérable et ne consiste qu'en 55,000 quarts de fleur contre 77,000 à pareille date l'année dernière, et les vendeurs tiennent ferme au prix de la veille.

La maison J. D. McBurney, marchands de grains et de provisions, vient de suspendre ses paiements.

ETATS-UNIS.

New-York, 15 mai. Depuis le 1er janvier dernier, 81,000 émigrants ont débarqué ici. Le nombre de ceux qui sont arrivés depuis le premier mai s'élève à 27,900.

De bonne heure ce matin, il est arrivé une explosion dans la manufacture de coton de Backman et Cie. La bâtisse, les machines, le stock, tout a été détruit.

Les pertes s'élèvent à \$60,000, mais sont en partie couvertes par les assurances.

Des voleurs se sont introduits hier soir dans la manufacture de haches de Douglas, ont enfoncé le coffre de sûreté et ont fait main basse sur une somme de 15 à \$20,000.

Poughkeepsie, N. Y., 15 mai. Pendant un violent orage à Eddyville, comté d'Ulster, le tonnerre est tombé sur l'une des basses appartenant à la Compagnie du Delaware et du Canal Hudson. Les flammes ont détruit en un instant cinq hangars, deux magasins, une boutique, un chantier, un bateau en construction et un appenti à proximité du bateau.

Le chiffre des pertes est inconnu.

Boston, 15 mai. Madame Parepa Rosa chanta le jour de l'ouverture du Grand Jubilé National de la Paix.

NOUVELLES D'EUROPE. (Par le câble.) Londres, 15 mai. Il circule une nouvelle qui dit que la France va bientôt lancer un manifeste pacifique et redire son armée.

M. Molique est mort.

Paris, 15 mai. Les assemblées politiques dans la ville continuent sans interruption et la police est fréquemment obligée d'intervenir.

Deux médecins distingués, le Dr. James Clark, médecin de Sa Majesté la Reine Victoria, et le Dr. Hughes Bennett disent que la consommation peut se guérir. Le Dr. Wistar a reconnu parfaitement la vérité de ce qui a été avancé quand il a découvert son Baume de Cerisier-sauvage si avantageusement connu dans tout le monde, et qui donne tous les jours des preuves incontestables de ses propriétés radicalement curatives.

Deux médecins distingués, le Dr. James Clark, médecin de Sa Majesté la Reine Victoria, et le Dr. Hughes Bennett disent que la consommation peut se guérir. Le Dr. Wistar a reconnu parfaitement la vérité de ce qui a été avancé quand il a découvert son Baume de Cerisier-sauvage si avantageusement connu dans tout le monde, et qui donne tous les jours des preuves incontestables de ses propriétés radicalement curatives.

Deux médecins distingués, le Dr. James Clark, médecin de Sa Majesté la Reine Victoria, et le Dr. Hughes Bennett disent que la consommation peut se guérir. Le Dr. Wistar a reconnu parfaitement la vérité de ce qui a été avancé quand il a découvert son Baume de Cerisier-sauvage si avantageusement connu dans tout le monde, et qui donne tous les jours des preuves incontestables de ses propriétés radicalement curatives.

Deux médecins distingués, le Dr. James Clark, médecin de Sa Majesté la Reine Victoria, et le Dr. Hughes Bennett disent que la consommation peut se guérir. Le Dr. Wistar a reconnu parfaitement la vérité de ce qui a été avancé quand il a découvert son Baume de Cerisier-sauvage si avantageusement connu dans tout le monde, et qui donne tous les jours des preuves incontestables de ses propriétés radicalement curatives.

Deux médecins distingués, le Dr. James Clark, médecin de Sa Majesté la Reine Victoria, et le Dr. Hughes Bennett disent que la consommation peut se guérir. Le Dr. Wistar a reconnu parfaitement la vérité de ce qui a été avancé quand il a découvert son Baume de Cerisier-sauvage si avantageusement connu dans tout le monde, et qui donne tous les jours des preuves incontestables de ses propriétés radicalement curatives.

Deux médecins distingués, le Dr. James Clark, médecin de Sa Majesté la Reine Victoria, et le Dr. Hughes Bennett disent que la consommation peut se guérir. Le Dr. Wistar a reconnu parfaitement la vérité de ce qui a été avancé

Annonces Nouvelles.

P. LEROSSIGNOL, IMPORTATEUR DE MARCHANDISES SECHES, EN GROS ET EN DETAIL. No. 10, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN.

Thonneur d'informer ses nombreuses pratiques, les Marchands de la Campagne et le public en général qu'il a reçu par les derniers Vapeurs Occidentaux, le "Nova Scotian" le "Nestorian" et autres, 60 Caisses de MARCHANDISES SECHES qui sont maintenant ouvertes et prêtes pour la vente.

POTERIES! VERRERIES!! PORCELAINE!!! POUR LE MILLION.

LOUIS FONTAINE, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

M. FONTAINE a le plaisir d'informer les marchands de la ville, de la Campagne et le public qu'il a reçu par les derniers Steamers d'outre-mer un choix considérable et de haute valeur d'articles de Poteries, de Verreries, de Porcelaine, etc., etc., achetés dans les plus célèbres maisons d'Allemagne, d'Angleterre, d'Ecosse et des Etats-Unis, à des conditions on ne peut plus avantageuses et qui lui permettent en conséquence de vendre à un bas prix qui distance toute compétition.

SALLE DE MUSIQUE, RUE ST. LOUIS, MARDI, LE 25 MAI.

LE ROYAL-DINDON! OPERA-COMIQUE.

Musique de Luigi Bordese, Paroles de A. Flan, EXECUTE EN COSTUMES AVEC CHOEUR ET GRAND ORCHESTRE.

L'ELITE des Artistes et Amateurs de Québec sont réunis par la Musique du 53ème Régiment (avec la bienveillante permission du Colonel Harco et les Officiers de ce Régiment) ont bien voulu prêter leur concours dans cette occasion.

Directeur Musical... M. C. LAVIGUEUR Dir. de la partie Dramatique... M. Joseph Savard.

On pourra se procurer des cartes d'admission chez M. Hollivell, vis-à-vis le Bureau de Poste, M. Lavigne, Marchand de Musique, Rue St. Jean, Haute-Ville, et chez M. Larue, Marchand de Piano, Rue et Faubourg St. Jean.

Les personnes qui désireront se réserver des sièges devront s'adresser à M. Lavigne, où se trouve le plan de la Salle.

Des cartes d'admission seront aussi vendues à la porte de la Salle le soir de l'Opéra.

Portes ouvertes à 7 heures P. M. Lever du rideau à 8 1/2 heures.

Le programme paraîtra sous peu. Québec, 15 mai 1869.

Compagnie Nationale D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

CAPITAL \$1,000,000, tout payé. Dépôt en Canada \$50,000 en Or.

Cette Compagnie, maintenant avantageusement établie, vient de donner l'état de ses affaires jusqu'au 1er MAI. En Avril elle a émis 603 polices assurant \$1,417,000, formant un total de 4,791 polices, assurant \$13,652,500. Telles ont été ses transactions pendant neuf mois. La Compagnie a commencé les affaires au 1er AOUT et pendant ce temps, a dû établir les agences.

Les affaires au Bureau de New-York ont augmenté en Avril de 50 pour cent au-dessus de celles du mois de Mars.

L'organisation et la direction de cette Compagnie jeune, vigoureuse et très étendue, lui assurent un succès permanent.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA: 91, GRANDE RUE ST. JACQUES. Wm. DOUGLAS, Jr., Agent-Général, Canada. JOHN FISHER, Agent pour Québec.

Beurre et Gruau à Vendre. 150 TINETTES de Beurre des Townships, 100 Quartas de Gruau. JAS. HOSSACK & Co. Québec, 15 mai 1869.

TABACS! TABACS!! TABACS "Prince de Galles" en Boîtes, 10s. Do Ohio "Queen's Own" "Do Receswing" "Do Caisnes de Tabac Doux en Torquettes de Poche. Do de Pilote, en Paquets de 4 lbs et 1/2 lbs. Demi-Boîtes de véritable Tabac Gold Bar. A vendre par JAS. HOSSACK & Co. Québec, 15 mai 1869.

ÉCOLE DEMANDÉE.

UN INSTITUTEUR de quelques années d'expérience, bien qualifié pour tenir une ÉCOLE-MODELE, capable en même temps d'accompagner le Chant à l'Eglise, désirerait se placer dans une Paroisse de cette Province où il peut cumuler les fonctions d'Instituteur et d'Organiste. Il accepterait cependant une École, lous même qu'il n'aurait pas d'Orgue ou d'Harmonium à toucher. Conditions libérales. S'adresser à ce Bureau. Québec, 12 mai 1869.—1m3/4p

A VENDRE. 1000 Minots d'Orge, 1500 do d'Avoine. A vendre par LORTIE & FRERE, Rue St. Paul. Québec, 12 mai 1869.

Mlle. Eugénie Laprise, 65, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, VISA-VIS L'ÉGLISE ST. ROCH.

Thonneur d'annoncer au public qu'elle vient d'ouvrir un établissement de modes à l'endroit susindiqué. Elle se flatte par l'attention et la ponctualité qu'elle mettra à exécuter les commandes qui lui seront confiées de pouvoir mériter une part du patronage du public. Québec, 12 mai 1869.—1m

AVIS. Bureau du Surintendant des Mesureurs de Bois.

Étant venu à ma connaissance que des personnes se font une habitude de présenter des requisiions pour le triage ou le mesurage de Ra-doux qui ne sont pas encore arrivés dans le Havre de Québec, trompant par là le commerce sur la quantité réelle du Bois sur le marché, avis public est par le présent donné que tout ordre émané sur une telle requisiion sera annulé, sans la preuve du fait. Wm. QUINN, Surintendant des Mesureurs de Bois. Québec, 12 mai 1869.

NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES. No. 39, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

Un Magasin de Nouveautés, et autres effets de Fantaisie. Le soussigné sollicite respectueusement l'attention du public sur son assortiment de nouveautés, qu'il a choisi lui-même avec le plus grand soin, et dans les conditions les plus avantageuses possibles; il peut par conséquent offrir au public un assortiment très-complet, d'effets nouveaux, et à des prix qui défient toute concurrence. Une Visite est respectueusement Sollicitée. BLUMHART, No. 39, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 3 mai 1869.—1m

Changeement de Domicile, CHARLES BEAUPRE, CORDONNIER.

Thonneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il transportera au 1er MAI prochain son établissement du coin des Rues Notre-Dame et Sous-le-Fort, au No. 16, Rue Sous-le-Fort. L'élegance, la solidité et le bon marché reconnus de ses chaussures sont des titres incontestables au patronage du public qu'il sollicite respectueusement et qu'il s'appliquera de lui accorder aussi généralement qu'il pourra.

CHS. BEAUPRE, Rue Sous-le-Fort, No. 16, Basse-Ville, Québec. Québec, 21 avril 1869.

CIGARES DE LA HAVANE. MM. WILLIAM RUSSELL & FILS viennent de recevoir leur assortiment de cigares du Printemps, des marques suivantes: Partazio, Desizino Londres, Cabarza Corona, Figaros, Manuel Amores, Especial Cotowa.

Ils sont à vendre aux HOTELS ST. LOUIS ET RUSSELL. Québec, 26 avril 1868.—2m

La Banque Nationale. AVIS est par le présent donné qu'un dividende de quatre par cent sur le Fonds Capital de cette Institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable à cette Banque SAMEDI, le 6 ou après le DIMANCHE MAI prochain.

Les Livres de Transfert seront fermés depuis le 15 jusqu'au 31 MAI les deux jours inclus. L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à cette Banque LUNDI, le 7ème jour de JUIN prochain à 11 heures A. M. Par ordre du Bureau, F. VEZINA, Caissier. Québec, 29 mars 1869.—1/4

BANQUE DE QUEBEC. AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi par cent sur le capital de cette Institution a été déclaré pour le semestre courant de cette année et payable à cette Banque en cette ville, le 1er et après le premier jour de JUIN prochain.

Les Livres de Transfert seront fermés depuis le 15 jusqu'au 31 MAI les deux jours inclus. L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à cette Banque LUNDI, le 7ème jour de JUIN prochain à 11 heures A. M. Par ordre du Bureau, J. STEVENSON, Caissier. Québec, 28 avril 1869.—12f

A VENDRE, VIS-A-VIS L'HOSPICE DU BON-PASTEUR, UN très beau lot à bâtir, faisant l'enceinte des rues de Lachévoitière et St. Amable. C'est un excellent poste d'affaires. Avant l'incendie, cette maison a été pendant plusieurs années occupée par un Epicier. S'adresser à JOSEPH LAFORCE, No. 8, Rue Sous-le-Fort, Basse-Ville. Québec, 21 mai 1868.—1m

RAISIN DE LAYER. 500 BOITES de Layer, venant d'être reçues et à vendre par WILLIAM POSTON. Québec, 30 avril 1869.

QUINCAILLERIE.

VENANT D'ÊTRE REÇUS PAR LES DERNIERS STEAMERS, 47 Boucauts de Quincaillerie, Marchandises de Tablettes EN GÉNÉRAL ET USTENSILES DE MÉNAGE, 69 Paquets de Tôle de Morewood, Qualité Supérieure, de toutes Dimensions. DEUX BOUCAUTS DE

Coutellerie de Joseph Rogers & Fils, ET UNE CAISSE DES CÉLÈBRES Argenteries de Dixon.

POÈLES à Cuisine, Armoires à Glaces, Cages de toutes descriptions à Oiseaux.

Un assortiment choisi de Poids et Balances à Epiciers, Gaseliers et Candelaires en Cristal fabriqués pour brûler aussi du Pétrole. A vendre à des prix modérés chez BELANGER & GARIÉPY, 9 et 9 1/2, rue la Fabrique. Québec, 11 mai 1869.—1m

DEMENAGEMENT. M. S. BOYCE. Thonneur d'annoncer au public qu'il a transporté son établissement dans la grande et splendide bâtisse ci-dessus occupée par M. Morgan, Marchand de Musique, No. 44, Rue St. Jean. Québec, 14 mai 1869.

YACHT A VENDRE. LE YACHT actuellement mouillé en arrière de la Halle du Marché du Palais, sera vendu à bon marché. Il est presque neuf, construit solidement avec les meilleurs matériaux; Agrès et Manœuvres complètes. HUNT, BROCK & Co., Quai de Hunt. Québec, 14 mai 1869.—4f

TERRE A VENDRE. UNE EXCELLENTE TERRE de deux arpents de front sur trente arpents de profondeur à deux milles et demi de la barrière St. Charles avec une MAISON et une GRANGE munie d'un moulin à battes incontestables. S'adresser à DAME VEUVE CHARLES BEALÉ. Québec, 10 mai 1869.—1m3/4p

TAPIS ET PRELATS. NOUS venons de recevoir par les steamers, maintenant dans le Port, un assortiment complet des plus nouveaux patrons de Tapis, Prêlat, et de nouvelles Etoffes à Rideaux.

TAPIS. Wilton, Velour, Bruxelles, Tapissierie, Impérial, Ecosais, Allemand, Tapis à escalier de toute espèce, Tapis de Porte pour appartement, Nattes au Cocco des Indes, de toutes les largeurs.

PRELATS. Prêlats de la célèbre Manufacture de Hares, d'Ecosse et d'Amérique, depuis 12 jusqu'à 24 pieds de largeur.

ÉTOFFE A RIDEAUX. Brocette en Soie, Cordé de Soie, Cotonne en Soie, Danus cordé avec riche bord en Soie, Reine, Indienne à Moules, Crétonne Française, Bazin de Couleur avec toutes les Doublures et Garnitures pour appartement.

MARCHANDISES DE TAPISSIERS. Coriches en Cuivre, Pâles en Cuivre, Annuaire, Baquettes à Escaliers, Cloches en Cuivre de Fantaisie, Miroirs à Cadre Dorés, Miroirs à Toilette, etc.

LITS, etc., etc. Conchettes en Fer et en Cuivre hautement recommandées pour la santé et le confort aussi Lits à Spring, Mat-lats en Crin, Oreillers, Traversins, ces Marchandises sont manufacturées dans la maison et avec les meilleurs matériaux.

GLOVER & FRY. Québec, 8 mai 1869.

Attention Spéciale. 55 DOUZAINES des meilleurs Gants de Paris "Duchesse" de la Manufacture de "Nemo" 25 par 100 au-dessous du prix réel.

Tweeds Ecosais et Canadiens pour le Printemps et l'Été étant la lance de fonds de Banqueroute de McCulloch, Jack & Co. à des prix très-réduits. — aussi —

Nous attirons l'attention particulière sur nos HABILLEMENTS COMPLETS pour Messieurs à \$11.75. GLOVER & FRY. Québec, 8 mai 1869.

HUILE DE CHARBON. Pétrole Double Distillé, EXTRA RAFFINÉ.

L'HUILE de Charbon est une qualité EXTRA RAFFINÉE de Charbon fabriqué d'après un nouveau procédé, expressément pour le soussigné; elle est entièrement exempte d'odeur, très blanche et a les meilleures qualités d'éclairage, est très durable et donne la lumière la plus brillante, elle ne tache pas la cheminée et ne croute pas la mèche; elle est égale à la KEROSENE, sinon supérieure et brule jusqu'à la dernière goutte sans fumer. A vendre en gros et en détail par F. O. VALLERAND, No. 6, Côte de la Montagne, et No. 14, Rue Notre-Dame, Basse-Ville. Québec, 4 mai 1869.—6f

AVIS. ON ne trouvera à Québec que chez le soussigné à acheter au GROS, la qualité d'huile supérieure ci-dessus mentionnée. Les Epiciers détaillants, les Communautés et les Fabriques trouveront de grands avantages à faire usage de cette Huile, en qu'elle n'a aucun odeur, elle est saine, explosive, et qu'elle sera reçue à aussi bas prix que toute autre marque de qualité inférieure. Québec, 4 mai 1869.—6f F. O. V.

PROTHESE DENTAIRE. M. POURTIER, CHIRURGIEN DENTISTE, DE LA FACULTE DE PARIS.

L'ETABLISSEMENT de Prothèse Dentaire du Dr. POURTIER en cette ville a reçu la visite du public et a obtenu les résultats et les témoignages les plus flatteurs de la part des personnes les plus distinguées.

Le Dr. Pourtier sollicite l'attention du public sur son nouveau système dans le traitement et l'orthodontie des dents, ainsi que sur son nouveau procédé dans la pose des Dents Artificielles perfectionnées, inaltérables, et d'une durée illimitée. Extraction des Dents et Opérations Dentaires sans souffrance. Cabinet d'Opération, No. 15, RUE ST. JEAN, vis-à-vis la Rue du Palais. Québec, 3 mai 1869.

A VENDRE. UN TAUREAU, (Durham) Pur Sang, Jeune, Doux, Magnifique, avec une Généalogie. S'adresser au COLONEL GUGY. Québec, 11 avril 1869.

NOTRE FONDS DE MARCHANDISES DE GOUT ET D'ETAPE

Est maintenant au complet et nos divers départements sont très-bien assortis. Les différents articles de l'assortiment sont tous des Marchandises de nouvelle importation et nous les offrons en vente à un bon marché sans rival; nous sollicitons respectueusement du public une visite à nos divers départements. Nous donnons ci-dessous quelques-uns des Articles de notre assortiment:

- Soies, Mantilles en Soie, Parasols, Indiennes Françaises, Plumes et Fleurs, Robes de Fantaisie, Mouchoirs de Dentelle, Draps Fins de l'Ouest de l'Angleterre, Flanelles de Fantaisie, Parapluies en Soie, Garnitures en Satin, Crêpes Noirs et de Couleur, Tweeds Ecosais, Tweeds Canadiens, Lingerie et Gants, Gants de Kid d'Alexandre et Jouvin, Bonnets Garnis de Paris.

BERNARD & HEMOND, No. 4, Rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 13 mai 1869.—3m

MONTMINY & BRUNET

No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH. ALLEZ A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE VOUS Y TROUVEREZ LE PLUS GRAND CHOIX DE

Marchandises de Gout et d'Utilité. Et à des prix qui défient toute compétition.

- 500 pièces d'étoffes à robe du genre le plus nouveau, depuis 6d. la verge et plus. 300 " Coton Shirting, depuis 5d. la verge et plus. 300 " Indienne, couleurs assorties, depuis 6d. la verge et plus. 20 " Coton à drap (blanc), depuis 1s. 8d. la verge et plus. 50 " Flanelle blanche fine, depuis 1s. 6d. la verge et plus. Un grand lot de Drap (dit water proof) 3s. 4d. la verge et plus. Un grand assortiment d'Alpaca noir, 9d. la verge et plus. Un grand choix de Chapeaux de paille. Un grand choix de Parasols. Un grand choix de Fleurs. Un grand choix de Rubans et Plumes. Dames pour rideaux, Mousseline à rideaux. Moire noire et de couleur, Toile fine, Toile à serviette, Couvre-pieds blanc et de couleur, Bas, Gants, Corsets.

— AUSSI — 100 pièces de Tweed Canadien et Ecosais, à tron nouveau, 5s. la verge et plus. Un assortiment de Drap noir, depuis 3s. la verge et plus. MONTMINY & BRUNET, A l'enseigne de la feuille d'érable, 34, RUE DU PONT. Québec, 11 mai 1869.

AUX FERMIERS ET JARDINIERS SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. GRAINES! GRAINES!! GRAINES!!!

Le Soussigné vient de recevoir son assortiment ordinaire, considérable et varié de Graines des premières maisons Anglaises, Françaises et Américaines. Elles ont été choisies avec le plus grand soin possible et sont garanties provenant de la récolte de 1868. L'assortiment consiste en:

GRAINES DE FLEURS, DE JARDINS ET DE CHAMPS. GRAINES DE JARDIN, Betterave rouge-sang, Fèves de toutes espèces, Chou de St. Denis, Early York, Tête de Tambour, Plat Hollandais, A Pain de Sucre, Chou-fleur, Carotte, Céleri, Cresson, Cerfeuil, Concombre, Poireau, Laitue, Melon, Capucine, Panais, Persil, Pois de 40 jours, Rave Ronde et longue, Epinard, Navet, Tomate, Gros Oignon Rouge de Wethersfield, etc., etc., etc. GRAINES DE CHAMPS, Trèfle Rouge, Trèfle Blanc Hollandais, Graine de Mil, Betterave de Champ, Patates d'avance. GRAINES POUR LES OISEAUX, Canari Anglais, Chanvre, Maw, Millet, Colza.

— AUSSI — 150 VARIÉTÉS DE GRAINES DE FLEURS. Des Catalogues sont fournis à demande à la Pharmacie de St. Roch, JOHN J. VELDON, Droguiste et Grainetier, à l'Enseigne du Serpent d'Or, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 6 avril 1869.—2m

A LOUER.

CETTE Maison de première classe, située Rue St. Augustin, No. 11, et occupée par le soussigné. Possession donnée au premier mai. JAMES BISSET, Québec, 31 mars 1869.

Changeement de Domicile. M. J. FUCHS & Co., Marchands Tailleurs ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont transporté leur établissement du No. 41, Rue St. Jean, Haute-Ville, au No. 16, même rue, où ils continueront comme par le passé leur ligne de commerce. Québec, 2 mai 1869.—15f

Manufacture de Balais et de Brosses DE QUÉBEC. Le soussigné désire attirer l'attention des Marchands de Québec et des environs qu'ayant adjoint à sa Manufacture de Balais une Manufacture de Brosses, il est maintenant en état de pouvoir exécuter toutes commandes au plus court délai, et qu'il a la confiance que les Marchands trouveront ses prix aussi avantageux, sinon plus, et ses effets d'aussi bonne qualité qu'aucune autre manufacture de cette ville ou d'autre ville de la Province.

N. B.—Brosses à Machines à Corroyer, et à toutes sortes de BROSSES fabriquées au plus court temps d'avis. R. TURNER & Co., Bâtissés de McConnell, Pied de la Côte de la Montagne, Basse-Ville. Québec, 3 mai 1869.

DÉPÔT DE SODA-WATER, DE QUÉBEC. Le soussigné est maintenant prêt à fournir au Hôtels et aux Familles Privées, etc., les boissons suivantes: Soda Water, Nectar, Limonade, Eau de Seltzer, Bière de Gingembre. — aussi — Bière Douce de Gingembre fabriquée d'après la recette du célèbre Dr. Sumner, de Glasgow, Ecosse, et dont le prix et la qualité défient toute compétition. On fournira de la glace pendant la saison. M. DROLET & Co. Tout ordre laissé chez MM. Turner & Co., Fabricants de Brosses et de Balais, recevra la plus stricte attention. Québec, 3 mai 1869.



IMPORTATION DE MARCHANDISES SECHES. Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux Marchands de la Campagne et au public en général qu'il vient de compléter ses achats de Printemps d'été, consistant en Marchandises de Étape et de lots de Marchandises provenant de Fonds de Banqueroute et des Effets achetés dans les grandes Manufactures à l'étranger.

On trouvera toujours dans ce Magasin un assortiment considérable de Draps, tout Laine et Union, Casimires, Tweeds Canadiens et Ecosais, et Etoffes à Robes, Colonnades, Alpaca, Cotons de toutes espèces; enfin tout ce qui concerne un établissement des mieux assortis dans le Commerce de Marchandises Sèches.

I. FORTIN, Coin des Rues du Pont et St. Joseph, St. Roch, Québec.

N. B.—Draps, Casimires et Tweeds; sous le rapport de la qualité et du prix extrêmement réduit sont dignes de la plus grande attention des acheteurs qui désirent se procurer de bonnes marchandises aux prix ordinaires en gros des grandes fabriques. Québec, 3 mai 1869.—jno

